



> Aglia



LETTRE D'INFORMATIONS | Janvier 2014 |

Le Projet RaieBECA

Pour rappel, le projet RaieBECA

(Raie Brunette Etude Centre Atlantique) a pour objectif d'évaluer l'abondance de la raie brunette (*Raja undulata*) dans la partie centrale du Golfe de Gascogne en se basant sur l'hypothèse que cette espèce se déplace peu et qu'il existe des stocks locaux, dont un en Poitou-Charentes. Mené depuis novembre 2011, le projet s'achèvera en juillet 2014.

Les autorisations de pêche scientifique accordées aux professionnels participant au projet et leur permettant de garder des raies brunettes à bord le temps de les marquer ont expiré le 31 décembre 2013.

Ainsi, même si le marquage en autonomie est terminé et que le projet touche à sa fin, **il reste primordial de continuer à transmettre les données de recapture au CREA, à l'Agilia, à l'APECS ou aux CD/CRPMEMs.**

Ce retour d'informations permettra de continuer à étudier les déplacements et la répartition de cette espèce dans le Golfe de Gascogne.

CREAA > Cédric Hennache
c.hennache.creaa@orange.fr
05 46 47 51 93

Agilia > Aline Delamare
delamare.aglia@orange.fr
05 46 82 60 60 / www.aglia.org

APECS > Eric Stéphan
eric.stephan@asso-apecs.org
06 77 59 69 83 / www.asso-apecs.org



> Aglia

➤ Déplacement d'une délégation à Bruxelles

Le 28 novembre 2013, dans le cadre du projet RaieBECA, l'Agilia a organisé un déplacement à Bruxelles.

Composée de la Présidente de l'Agilia, de professionnels d'Aquitaine, de Poitou-Charentes, des Pays de la Loire, de Bretagne et de Basse-Normandie et de chargés de missions des projets, la délégation a rencontré la DG Mare, deux Députés Européens de la Commission Pêche du Parlement, Mme Thomas et M. Besset, ainsi que le futur président de la NFFO (National Federation of Fishermen's Organisations, équivalent du CNPMM britannique), M. Delahunty.

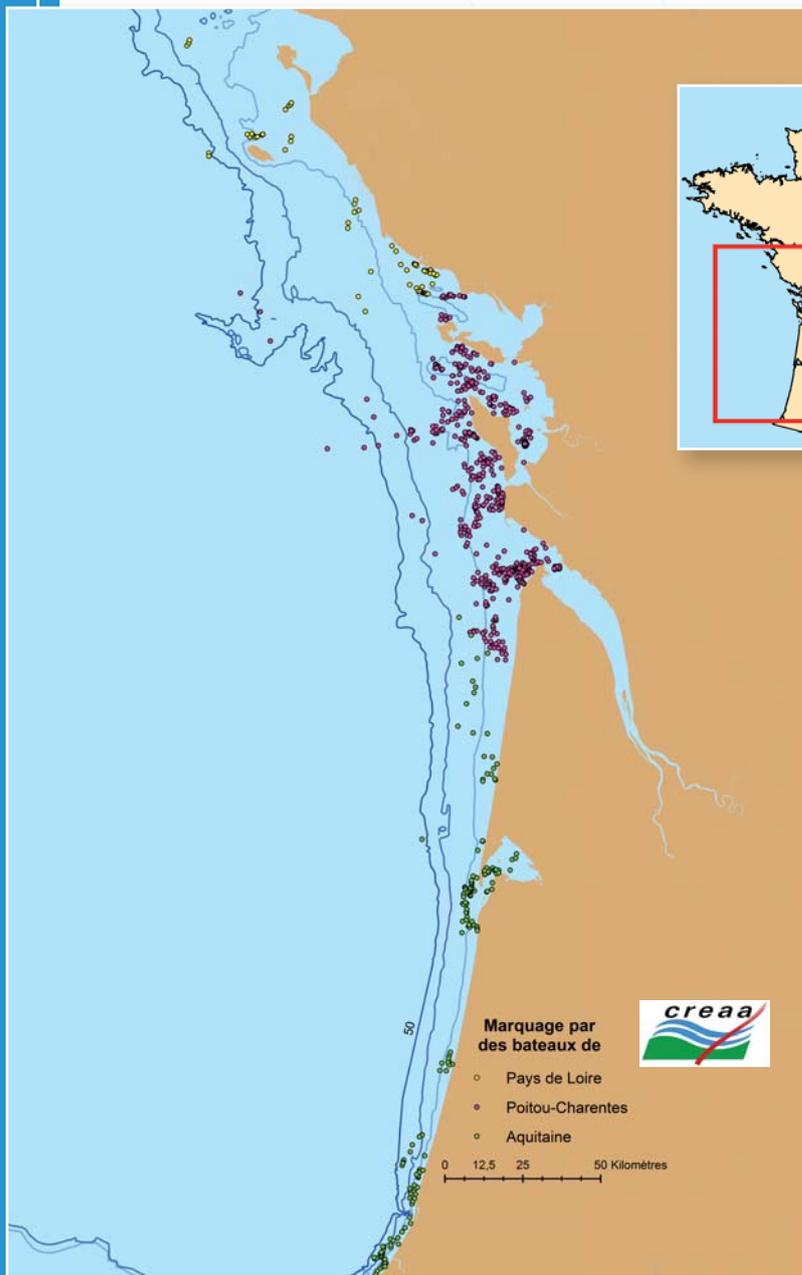
Ce déplacement a permis de présenter les projets RaieBECA, RAIMOUEST et RECOAM aux interlocuteurs, afin de faire connaître les premiers résultats de ces projets et de les mettre en lumière pour de futures discussions.

➤ Un signal fort de la Commission Européenne

Lors du Conseil des Ministres Européens de la pêche, les 16 & 17 décembre 2013, les études réalisées par les pêcheurs et les scientifiques sur la raie brunette ont été mises en avant, ce qui a abouti à la sortie de la raie brunette de la liste des espèces interdites, ouvrant la perspective à des discussions en 2014 pour la mise en œuvre éventuelle de mesures de gestion en 2015.



Le retrait de la raie brunette de la liste des espèces interdites n'ouvre pas de TAC associé à cette espèce. Sa pêche, ainsi que son débarquement restent toujours interdits en 2014 !!!



► Bilan des marquages

Depuis novembre 2011, 2685 raies brunettes ont été marquées réparties comme suit :

- 1 047 par les pêcheurs professionnels
 - > 696 en Poitou-Charentes,
 - > 126 en Pays de la Loire,
 - > 124 à Arcachon et 101 dans le Sud aquitain
- 1 441 par des observateurs de RaieBECA et de RECOAM, en Poitou-Charentes
- 102 par un guide de pêche de Poitou-Charentes
- 95 par le CREA lors de l'expérimentation pour l'évaluation du taux de survie en 2011, près de l'île d'Oléron

► Bilan des informations de recapture

220 recaptures ont été signalées au 31 décembre 2013, en grande majorité par les professionnels, soit un taux moyen de recapture de 8,2%.

Ce taux reste cependant très variable d'une région à une autre avec :

- 161 recaptures en Poitou-Charentes, soit 6,9%
- 3 en Pays de la Loire, soit 2,4%
- 45 à Arcachon, soit 36,3%
- 11 dans le sud Aquitain, soit 10,9%

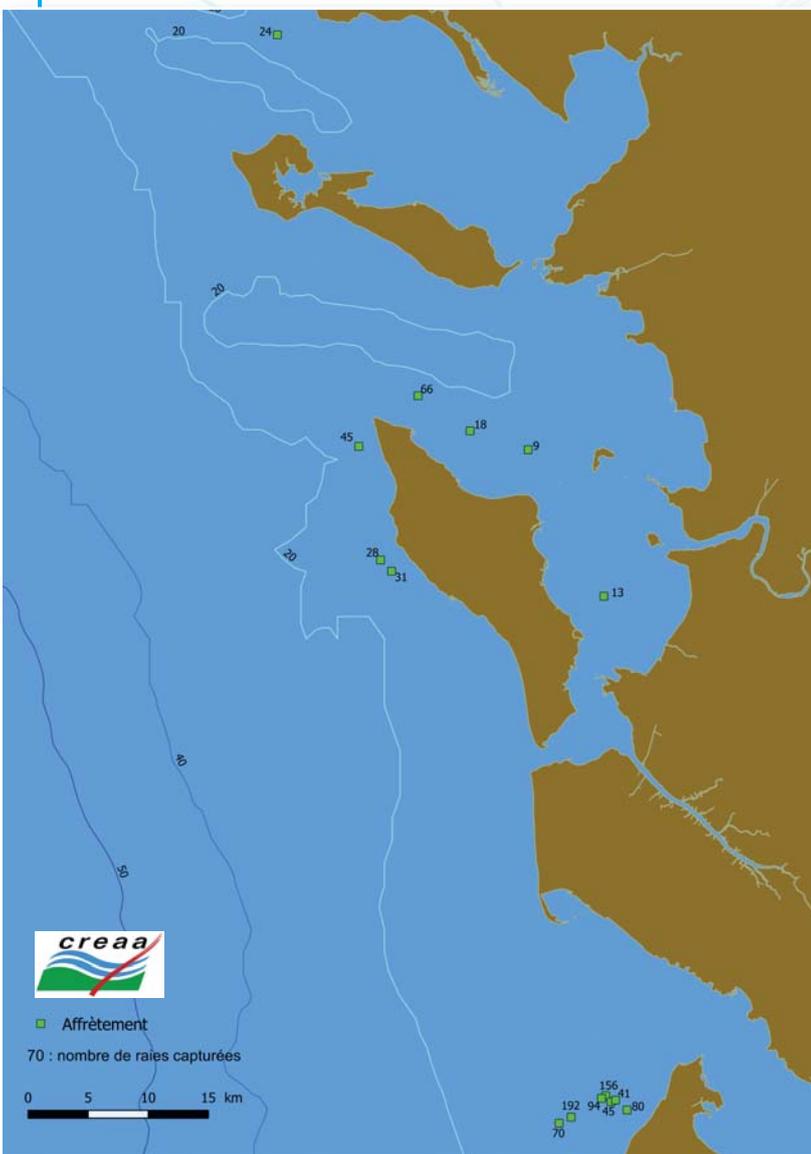
Certaines marques, données de marquage ou informations de recapture sont toujours à bord des navires de pêche professionnelle. Lorsqu'elles auront été récupérées par l'Agليا, elles pourront être intégrées au bilan final du projet.

► Bilan des affrètements de recapture

Entre le 25 octobre et le 9 décembre 2013, 15 affrètements de navires de pêche professionnelle ont été réalisés par les équipes du CREEA, de l'APECS et de l'Agria, dans le cadre du projet RaieBECA. 8 bateaux différents, répartis entre La Rochelle, l'île d'Oléron et Royan, ont été sollicités.

A l'issue de chaque marée, les patrons ont reçu une fiche de retour d'informations succincte, mais leur permettant d'avoir un bilan de la sortie par rapport à la raie brunette. 913 raies brunettes ont été capturées lors de ces marées, avec une moyenne proche de 61 par sortie, allant de 9 à 192 individus par marée.

Aucune n'était déjà marquée, ni ne présentait de trace d'un disque de Petersen arraché. Les observateurs ont tout de même posé, sur des raies brunettes, 286 marques qui restaient ou récupérées auprès des professionnels.



En l'état, sans aucune recapture d'individu déjà marqué, les données permettront seulement d'estimer une biomasse minimale, avec une grande incertitude et pouvant être contestée.

C'est la raison pour laquelle, quelques professionnels de Poitou-Charentes vont être sollicités pour faire du comptage de raies brunettes durant le 1^{er} trimestre 2014. Ils devront compter toutes celles qu'ils auront capturées, marquées ou non, en les différenciant par leur poids (+ ou - de 2kg).

D'autres affrètements seront réalisés dans le cadre du projet RECOAM de l'APECS (1^{er} et 2nd trimestre 2014) pour continuer à travailler sur l'amélioration des connaissances biologiques et ils pourront servir à étoffer les données pour l'estimation d'abondance.

► Perspectives 2014

Les données des affrètements de recapture du projet RaieBECA feront l'objet d'une analyse par Ifremer dans le courant du 1^{er} trimestre 2014.

Il est également prévu de transposer la méthodologie utilisée par le CREAA dans son étude socioéconomique pour évaluer les conséquences de l'interdiction de débarquer la raie brunette en Aquitaine et Pays de la Loire.

L'ensemble des résultats du projet RaieBECA sera présenté au Groupe de Travail sur les Elasmobranches du CIEM qui se déroulera du 17 au 26 juin 2014.

Cette réunion donnera lieu à la transmission d'un avis scientifique sur l'exploitation des élastombranches à la Commission Européenne pour la réévaluation des TAC en 2015.

Les discussions au niveau national, au sein de la Commission Raies/Requins du CNPMM continueront en 2014 en prévision de la révision des TAC de 2015.

► Rappels

- 22 marques archives sont encore en place sur des raies brunettes dans les Pertuis Charentais.



Une a été récupérée en août 2013 et est en cours d'analyse.

En cas de recapture d'une raie avec ce type de marquage, il faut garder la marque, relâcher la raie et appeler le numéro inscrit sur la marque ou le CRPMM.

- En 2013, l'APECS, dans le cadre du projet RECOAM, a posé des tags spaghetti en plus des disques de Petersen habituels afin d'évaluer le taux de perte de ces disques.



En cas de recapture d'un individu doublement marqué, il faut transmettre les numéros des 2 marques.

Le projet RaieBECA / Lettre d'informations / Janvier 2014

Rédaction : Aline Delamare

Maquette : Sambou-Dubois



Qu'est-ce que le CIEM ?

Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer est une organisation intergouvernementale rassemblant 4 000 scientifiques de 20 pays dont l'objectif est d'améliorer la connaissance sur les ressources et l'environnement marin.

Le CIEM est la principale source des avis scientifiques en matière de gestion des ressources marines de la Commission Européenne.

Contact :

► Aline Delamare
05 46 82 60 60
delamare.aglia@orange.fr



FRANCE FILIERE PECHE



L'Aglia, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture